

---

## **ANNEXE III-B: MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE AU REGARD DES PRODUITS, DES EFFETS DIRECTS ET DES PRIORITÉS TRANSVERSALES**

---

1. La présente annexe décrit les méthodes employées par le PAM pour évaluer au moyen d'indicateurs de produit, d'indicateurs d'effet direct et d'indicateurs transversaux, les résultats qu'il a obtenus dans le cadre des opérations actives ayant fait l'objet d'un suivi au cours de l'année considérée. Les résultats reposent sur les données relatives à 2023 les plus récentes qui étaient disponibles au moment de la rédaction du rapport.
2. Comme décrit dans le cadre de performance et de responsabilité que constitue le Cadre de résultats institutionnels pour 2022–2025<sup>1</sup>, les produits "s'inscrivent [...] dans la sphère de contrôle et de responsabilité du PAM" et sont donc au cœur de l'analyse de la performance des programmes du PAM telle qu'elle est présentée dans le rapport annuel sur les résultats. Les effets directs complètent le tableau des progrès accomplis par le PAM pour atteindre chacun de ses cinq effets directs stratégiques et, associés aux résultats liés à ses engagements de nature transversale qui couvrent les dimensions des programmes et de la gestion, rendent compte des contributions du PAM à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), et plus particulièrement des ODD 2 et 17.
3. Dans le rapport annuel sur les résultats, la présentation de la performance au regard des indicateurs de produit, des indicateurs d'effet direct et des indicateurs transversaux ne porte que sur les résultats des plans stratégiques de pays qui sont alignés sur le Cadre de résultats institutionnels pour 2022–2025<sup>2</sup>. Ce qui signifie que l'analyse au niveau institutionnel repose uniquement sur les indicateurs considérés comme "fondamentaux"<sup>3</sup> (ceux qui figurent dans le corps du Cadre de résultats institutionnel). Les rapports annuels par pays demeurent disponibles et fournissent également les résultats des plans stratégiques de pays (PSP) harmonisés avec l'ancien Cadre de résultats institutionnels et ceux associés à tous les indicateurs non fondamentaux et indicateurs propres au pays.
4. Pour diverses raisons liées aux opérations, il arrive que les bureaux de pays mesurent et communiquent les résultats relatifs à des indicateurs d'effet direct stratégique ou de produit standard qui ne figurent pas dans le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025. L'annexe III-C, qui vise à donner un aperçu représentatif des résultats obtenus par le PAM au regard des produits, des effets directs et des priorités transversales, présente l'ensemble des résultats correspondant au Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025. Elle présente également d'autres résultats qui ne sont pas conformes à ce cadre, mais représentent au moins 10 pour cent de la valeur effective ou prévue globale des indicateurs de produit ou au moins 10 pour cent du nombre de pays rendant compte des indicateurs d'effet direct.

---

<sup>1</sup> Le Cadre de résultats institutionnels est l'outil opérationnel qui fixe les orientations applicables à la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2022–2025. Il définit ce que le PAM réalisera au regard des effets directs et des produits des programmes et la façon dont ces résultats seront obtenus du point de vue des résultats de gestion sur la base des facteurs favorables d'ordre organisationnel.

<sup>2</sup> Pour certains indicateurs transversaux axés sur les dimensions de la gestion, les résultats rendent compte de la performance mesurée dans tous les bureaux de pays pertinents, indépendamment de l'alignement de leur PSP sur le Cadre de résultats institutionnels.

<sup>3</sup> Une petite minorité d'indicateurs de produit qui font encore l'objet de révisions méthodologiques ont été exclus de l'analyse et ne sont pas pris en compte dans le présent rapport annuel sur les résultats. Ces révisions devraient être achevées à temps pour l'édition 2024 du rapport.

## Évaluation de la performance du PAM au regard des indicateurs de produit

- Le PAM évalue les résultats de ses programmes en ce qui concerne les produits et les services fournis dans le cadre de ses activités, en utilisant des indicateurs de produit qui lui permettent de mesurer les progrès accomplis pour obtenir ses 12 produits standard institutionnels. Outre les nombres de bénéficiaires et de transferts effectués, les indicateurs de produit servent aussi à mesurer de nombreux autres résultats comme le nombre de regroupements de petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui ou le nombre d'actifs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées.
- Les données relatives aux valeurs prévues pour les indicateurs de produit sont tirées des documents de planification validés les plus récents et les données relatives aux valeurs effectives proviennent des rapports relatifs aux distributions, des rapports d'achèvement et des sources de données de suivi. Les valeurs prévues et les valeurs effectives sont ensuite agrégées pour rendre compte de la valeur de l'indicateur relatif au produit standard ou à l'effet direct stratégique concerné.
- Lorsque l'augmentation de la valeur d'un indicateur correspond à une amélioration, la formule suivante est appliquée pour comparer la valeur effective à la valeur prévue, de manière à obtenir le niveau de réalisation de la valeur prévue en pourcentage:

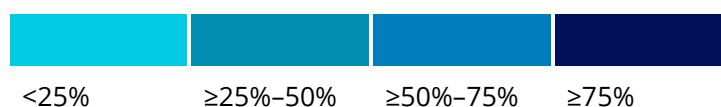
$$Performance = \frac{Valeur\ effective}{Valeur\ prévue}$$

- Lorsque la baisse de la valeur de l'indicateur correspond à une amélioration, la formule suivante est appliquée:

$$Performance = 1 - \frac{Valeur\ effective - Valeur\ prévue}{Valeur\ prévue}$$

- Pour synthétiser la performance dans un graphique, les valeurs de l'indicateur peuvent être classées dans quatre groupes correspondant à différents codes couleurs, qui sont définis en fonction des seuils indiqués dans la figure 1. Un indicateur est considéré comme non applicable lorsque la valeur effective agrégée relative à cet indicateur est supérieure à zéro, mais que la valeur prévue est égale à zéro ou lorsque les deux valeurs sont nulles. Dans ces cas, la valeur de l'indicateur est indiquée comme sans objet (s.o.) dans l'annexe III-C et l'indicateur est exclu de la représentation graphique correspondante.

**Figure 1: Seuils utilisés pour classer la performance des indicateurs**



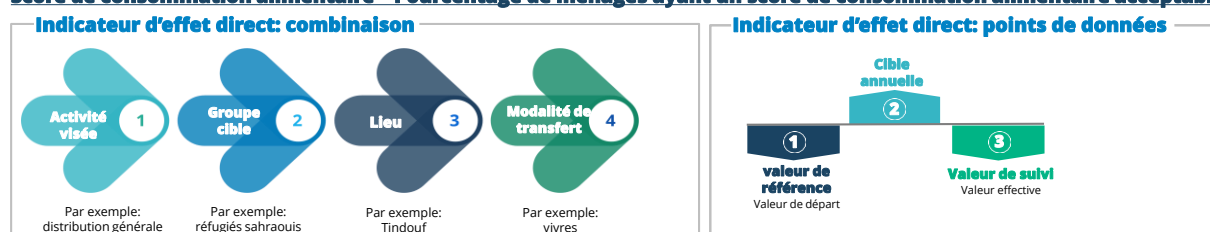
## Évaluation de la performance du PAM au regard des indicateurs d'effet direct

- Le PAM associe des indicateurs d'effet direct à chacun de ses cinq effets directs stratégiques pour mesurer la performance des programmes à l'aune des progrès accomplis en matière de changement des systèmes et de changement institutionnel à grande échelle ou d'évolution des comportements, des pratiques et des convictions. Outre la mesure de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel des bénéficiaires, les indicateurs d'effet direct servent à mesurer de nombreux autres résultats, notamment la perception par les ménages de leur résilience face à la variabilité climatique et aux chocs d'origine climatique, ou le nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités.

11. Les indicateurs d'effet direct sont mesurés pour chaque groupe cible, lieu et modalité, dans chaque programme. La mesure d'un indicateur d'effet direct est jugée "complète" lorsqu'une valeur de référence, une valeur cible annuelle et une valeur de suivi sont établies pour cet indicateur, comme l'illustre la figure 2. Dès lors qu'une de ces valeurs est manquante, la mesure n'est pas prise en considération dans l'analyse. Si plusieurs valeurs de suivi ont été enregistrées pour l'année considérée, seule la valeur la plus récente est utilisée aux fins de l'analyse. De cette manière, le PAM évite de tirer des conclusions à partir de données incomplètes. Cependant, cela signifie aussi que l'appréciation de la performance pourrait ne pas concerner la performance dans toutes les opérations du PAM ou le nombre total de l'ensemble des bénéficiaires auxquels le PAM prête assistance, mais seulement la performance dans un sous-groupe d'opérations. La cause en est notamment l'existence de lacunes en matière de données de suivi, car le PAM est à même de communiquer des informations uniquement sur les aspects de ses opérations pour lesquels des données de suivi suffisantes sont collectées. Au vu de ces réserves, l'appréciation de la performance qui est attribuée à chaque indicateur est accompagnée d'une indication du nombre de pays pris en compte dans l'analyse. Il convient donc de lire les appréciations en tenant compte des précisions dont elles sont assorties, afin d'obtenir une meilleure vue d'ensemble de la performance.

**Figure 2: Exemple de mesure d'un indicateur d'effet direct**

**Score de consommation alimentaire – Pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable**



12. Lorsqu'un indicateur comporte plusieurs sous-indicateurs, ceux-ci ne sont pas tous pris en compte afin d'éviter les doubles comptages lors de la mesure de la performance. Par exemple, le score de consommation alimentaire est associé à trois sous-indicateurs – acceptable, limite ou insuffisant – mais seuls les résultats relatifs aux catégories "acceptable" et "insuffisant" sont retenus puis déclarés séparément.
13. La performance concernant un effet direct est appréciée en comparant la valeur de suivi annuelle de l'indicateur d'effet direct à sa valeur cible annuelle et à sa valeur de référence la plus récente. La mesure d'un indicateur a évolué ou est restée stable si sa valeur de suivi est supérieure ou égale à sa valeur de référence, s'agissant des mesures censées augmenter, ou inférieure ou égale à sa valeur de référence, s'agissant des mesures censées baisser. Pour déterminer si une mesure a atteint ou dépassé sa cible, la valeur de suivi annuelle est comparée à la valeur cible annuelle. Une mesure a atteint ou dépassé la cible si sa valeur de suivi est supérieure ou égale à sa valeur cible annuelle, s'agissant des mesures censées augmenter, ou inférieure ou égale à sa valeur cible annuelle, s'agissant des mesures censées baisser.
14. Pour synthétiser dans un graphique la performance au regard des indicateurs d'effet direct, les pourcentages des mesures qui se sont améliorées ou sont restées stables et le pourcentage de celles qui ont atteint ou dépassé leurs valeurs cibles sont classées dans les quatre groupes présentés à la figure 1.

## Évaluation de la performance du PAM au regard des indicateurs transversaux

15. Aux fins de l'évaluation de la performance au regard de ses quatre priorités transversales<sup>4</sup>, le PAM utilise des indicateurs spécifiques, conçus pour l'aider à optimiser la qualité, l'efficacité et la durabilité de ses programmes. Les indicateurs transversaux permettent d'évaluer la mesure dans laquelle le PAM intègre et atteint les objectifs de haut niveau liés à chacun de ses quatre domaines prioritaires transversaux dans l'ensemble de ses activités. Les indicateurs transversaux comprennent par exemple le pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle.
16. La méthode utilisée pour apprécier la performance au regard des indicateurs transversaux est la même que celle utilisée pour les indicateurs d'effet direct qui est décrite aux paragraphes 10 à 14, à quelques différences près toutefois, à savoir:
  - a) Les indicateurs transversaux peuvent être mesurés à différents niveaux, notamment au niveau global ou aux niveaux des bureaux de pays, des PSP, des activités ou des sous-activités. Dans certains cas, les indicateurs peuvent être mesurés à de multiples niveaux à des fins de suivi ou à d'autres fins mais, pour la plupart des indicateurs, seules les mesures s'appliquant au niveau spécifié dans la description de l'indicateur considéré sont prises en considération dans le rapport annuel sur les résultats du PAM.
  - b) Pour de nombreux indicateurs transversaux, la cible globale n'est pas une agrégation des cibles des mesures individuelles: elle est établie globalement ou à l'échelle du PAM.
  - c) Les formules employées pour apprécier la performance au regard des produits (voir les paragraphes 7 et 8) sont également utilisées pour comparer la valeur effective de chaque indicateur transversal à sa valeur cible. La performance au regard des priorités transversales peut être présentée dans un graphique comme à la figure 1.
  - d) Pour les raisons indiquées aux deux points précédents, une mesure d'indicateur transversale est considérée comme complète et est prise en compte dans l'analyse uniquement si une valeur de suivi est communiquée<sup>5</sup>. Cependant, il n'est souvent pas nécessaire de fixer une valeur cible, notamment quand un indicateur est associé à une cible fixée globalement; et aucune valeur de référence n'est demandée.

---

<sup>4</sup> Le Plan stratégique du PAM pour 2022–2025 définit quatre priorités transversales: protection et responsabilité à l'égard des populations touchées; égalité femmes-hommes et avancement des femmes; durabilité environnementale; intégration de la nutrition.

<sup>5</sup> En ce qui concerne certains indicateurs pour lesquels la collecte de données a débuté en 2023, la valeur recueillie tient lieu de valeur de suivi aux fins de la communication des chiffres effectifs, tout en servant de référence pour les prochaines années.